

Quels débouchés ?

L'ingénieur·e de l'ENTPE accède souvent rapidement à des postes de management puis de direction. Sa carrière débute sur des postes à dominante technique où il/elle pourra être chargé·e d'étude, chef·fe de projet, conducteur ou conductrice d'opérations, et poursuivre comme responsable d'un service ou d'une activité, responsable de centre de profit... Grâce à un socle de formation généraliste couplé à un approfondissement thématique, l'ingénieur·e de l'ENTPE exerce des missions riches et évolutives auprès d'employeurs variés.



/// Les employeurs par grands domaines

>> Génie civil et bâtiment

- Les services territoriaux de l'État, directions générales des ministères constructeurs, établissement publics, collectivités territoriales, la fonction publique hospitalière, principalement dans des problématiques de maîtrise d'ouvrage.

- Le réseau scientifique et technique du Ministère de la transition écologique.
- Les entreprises générales de BTP : grands groupes internationaux comme Vinci, Eiffage, Bouygues, entreprises intermédiaires, PME.
- Les sociétés d'ingénierie et bureaux d'études de toute taille.

>> Transports

- Les services de l'Etat ou des collectivités locales traitant des problématiques de mobilité et d'aménagement, les autorités organisatrices de la mobilité et de régulation, les agences de sécurité.
- Les bureaux d'études mobilité depuis les grands groupes comme jusqu'aux start-up.
- Les exploitants de services de mobilité, comme la RATP, SNCF, Keolis, Transdev, jusqu'aux PME.
- Les gestionnaires d'infrastructures : sociétés d'autoroutes, réseau ferré, voies navigables.
- Les entreprises de logistique ou de transport de marchandises.

>> Ville et environnement

- Les services et établissements du ministère de la transition écologique, les organismes sous tutelle du ministère (agence de l'eau, office français de la biodiversité, parcs nationaux, ADEME), les établissements publics de recherche, les collectivités territoriales.
- Les sociétés d'aménagement privées ou para-publiques, les bailleurs sociaux.
- Les cabinets d'architecte-urbaniste.
- Les bureaux d'études (eau, déchets, risques, urbanisme).
- Les sociétés gestionnaires de réseaux et voies d'eau, de ports maritimes.
- Les exploitants d'installations de traitement de déchets, de production d'énergie.

/// Des métiers diversifiés

Quelques exemples de métiers assurés par des jeunes diplômé·es en sortie d'école :

- **Chargé·e de projets bâtiment/construction**
- **Ingénieur·e chargé·e d'études en entreprises de travaux**
- **Ingénieur·e conducteur de travaux**
- **Ingénieur·e structures/ouvrages d'art**
- **Ingénieur·e chargé·e d'études**

>> Accédez à plus de 20 fiches métiers

Avec les missions, entreprises qui recrutent, perspectives d'évolution et conseils pour bien vous préparer.

/// Les carrières

Il n'existe bien évidemment pas de déroulement de carrière type. Tout ingénieur est le seul artisan de sa carrière. Les parcours sont de plus en plus diversifiés.

Les passerelles entre filières, et entre employeurs privés, publics ou parapublics, sont nombreuses quel que soit le statut des ingénieurs (fonctionnaire ou civil). Peu importe le secteur privé ou public, la promotion et le changement de fonction sont obtenus grâce à la **reconnaissance des qualités professionnelles et à l'expérience.**

Très souvent, dans une même structure, la progression de carrière passe par des mobilités fonctionnelles et/ou géographiques.



/// Insertion professionnelle de la promotion diplômée en 2023

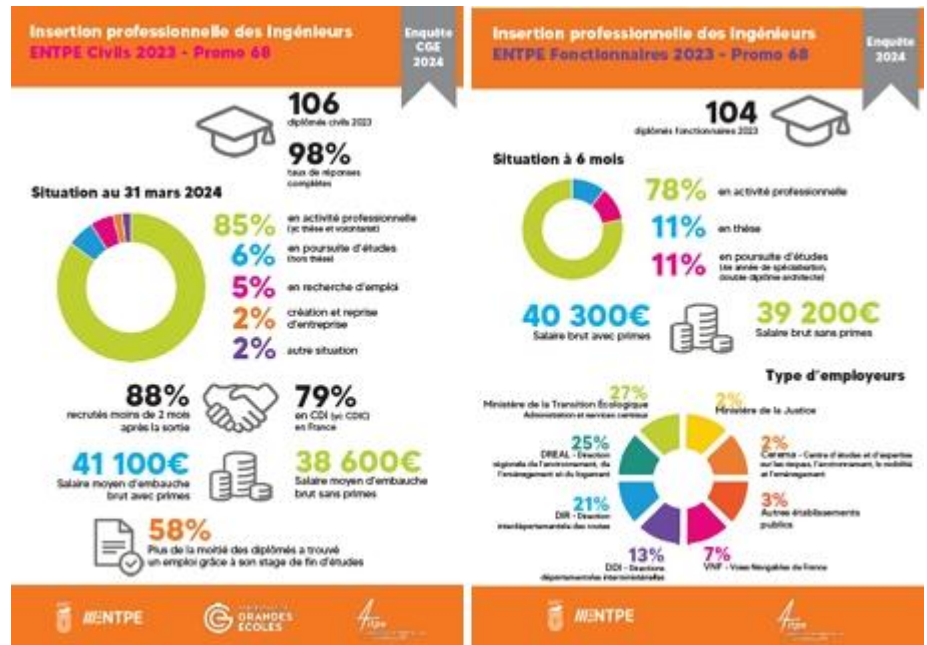
✓ **88%** des ingénieur·es civil·es ont été recruté·es moins de 2 mois après leur sortie de l'ENTPE

✓ Plus de la moitié des ingénieur·es civil·es ont trouvé un **emploi** grâce au **stage de fin d'étude**

✓ Salaire moyen d'embauche brut avec primes pour les ingénieur·es civil·es et fonctionnaires : **40 700€**

✓ **Une variété d'employeurs** aussi bien dans le secteur privé que public

>> Retrouvez les grandes tendances et les situations professionnelles des ingénieur·es diplômé·es de l'ENTPE, d'après une enquête de la Conférence des grandes écoles (CGE), et l'étude d'insertion des ingénieur·es fonctionnaires



/// Un réseau actif de diplômés

L'**AITPE, association des diplômé-es de l'ENTPE**, représente plus de 10 000 ingénieur·e·s en activité depuis la création de l'école. Particulièrement dynamique, elle se consacre principalement à l'emploi et à l'animation du réseau des alumni. L'association est là pour accompagner les ingénieur·es dans leur carrière professionnelle. Elle propose aux étudiantes et étudiants qui le souhaitent d'être parrainés et guidés par des alumni.

Elle s'appuie sur un vaste réseau de recruteurs partenaires : **entreprises, collectivités ou établissements publics.**

>> Accédez au site de l'AITPE